

## NOTE

- DESTINATAIRES :** Organismes membres, conseil d'administration, comités permanents
- EXPÉDITEURS :** Dre Eileen Denovan-Wright, présidente du conseil d'administration, CCPA
- C. C. :** Dr Christopher Kennedy, vice-président du conseil d'administration, CCPA  
M. Pierre Verreault, directeur général, CCPA
- DATE :** Le 7 janvier 2019
- OBJET :** Appel de candidatures au conseil d'administration du CCPA

---

La présente est pour vous informer que les docteurs Eileen Denovan-Wright, Dalhousie University, Alain Giguère, Agriculture et Agroalimentaire Canada, et Michael Czubryt, University of Manitoba, termineront leur mandat au sein du conseil d'administration du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) lors de la prochaine assemblée annuelle. Le comité de la gouvernance et des nominations du CCPA prépare donc une liste de candidats à proposer aux électeurs lors de l'assemblée annuelle de 2019 des 22 organismes membres du CCPA.

Selon la politique de gouvernance du CCPA, les postes au conseil d'administration sont attribués en fonction des compétences recherchées afin d'assurer une composition optimale. Les candidats à l'élection au conseil d'administration doivent être des personnes hautement qualifiées qui possèdent des connaissances spécialisées dans des domaines comme la médecine vétérinaire, la recherche scientifique, la bioéthique et le droit, et des atouts comme une connaissance du domaine des finances, des compétences dans le domaine des communications et des affaires publiques, une expérience de gestion des ressources humaines ou une expertise en évaluation du rendement organisationnel. De plus, ces personnes doivent démontrer des compétences en matière de leadership, de souplesse, de travail en équipe, d'intégrité, de responsabilisation et de souci de l'excellence. Le CCPA s'efforce d'offrir une représentation équilibrée de la communauté soucieuse du bien-être des animaux et des divers secteurs du système canadien de soins aux animaux du Canada et vise également à assurer un ratio hommes/femmes équilibré au sein du conseil d'administration.

613-238-4031



ccac@ccac.ca  
www.ccac.ca



800-190 O'Connor  
Ottawa ON K2P 2R3





Nous vous saurions gré de confirmer au plus tard le 8 mars 2019 les noms des personnes intéressées et disposées à siéger pour la période allant du 15 juin 2019 à la tenue de l'assemblée annuelle de 2022. Si un représentant d'un organisme membre est nommé et élu, cet organisme doit nommer un nouveau représentant. Les autocandidatures et celles de personnes qui ne représentent pas un organisme membre sont acceptées.

Chaque dossier doit comprendre le nom du candidat, son curriculum vitae (4 pages maximum) et une brève biographie axés sur ses connaissances et compétences pertinentes, et sa déclaration d'intérêt à siéger au conseil d'administration du CCPA. Les dossiers de candidature doivent être envoyés au Secrétariat du CCPA à Felicetta Celenza, par la poste au 190, rue O'Connor, bureau 800, Ottawa, Ontario, K2P 2R3 ou par courriel à [nominations@ccac.ca](mailto:nominations@ccac.ca).

Le comité de la gouvernance et des nominations du CCPA examinera en détail chaque dossier de candidature et sélectionnera les candidats qui seront inclus parmi les choix proposés aux électeurs lors de l'assemblée annuelle des membres le 14 juin 2019. La liste des candidats sera envoyée à tous les organismes membres au moins deux semaines avant cette assemblée. Pour de plus amples renseignements sur le processus de recrutement et les formulaires de candidatures, consultez les *Lignes directrices pour remplir le dossier de mise en candidature au conseil d'administration du CCPA*.